



Nom commercial: N,N Diethyl-M-Toluamid

Numéro de la matière: 270570

Version: 4 / CH

Date de révision: 22.12.10

Replaces Version: 3 / CH

Date d'impression: 14.06.12

## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

N,N Diethyl-M-Toluamid

N° d'article 27057000

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la personne

responsable pour  
cette FDS

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

## 2. Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4 H302

Eye Irrit. 2 H319

Skin Irrit. 2 H315

Aquatic Chronic 3 H412

#### Classification selon les Directives CE

Classification Xn, R22

Xi, R36/38

R52/53

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

#### Pictogrammes de danger



#### Mention d'avertissement

Attention

#### Mentions de danger

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H315

Provoque une irritation cutanée.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

P301+P312

EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en



Nom commercial: N,N Diethyl-M-Toluamid

Numéro de la matière: 270570

Version: 4 / CH

Date de révision: 22.12.10

Replaces Version: 3 / CH

Date d'impression: 14.06.12

P280	cas de malaise. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.

**Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE**

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

**Symboles de danger**

Nocif

**Phrase(s) de risque**

22	Nocif en cas d'ingestion.
36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Phrase(s) S**

13	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
61	Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

**Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette**

contient N,N-Diéthyl-m-toluamide

**3. Composition/informations sur les composants****Composants dangereux****N,N-Diéthyl-m-toluamide**

No. CAS	134-62-3			
No. EINECS	205-149-7			
Concentration		>=	50	%
Classification	Xn, R22 Xi, R36/38 R52/53			

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2	H319
Skin Irrit. 2	H315
Acute Tox. 4	H302
Aquatic Chronic 3	H412

**4. Premiers secours****4.1. Description des premiers secours**



Nom commercial: N,N Diethyl-M-Toluamid

Numéro de la matière: 270570

Version: 4 / CH

Replaces Version: 3 / CH

Date de révision: 22.12.10

Date d'impression: 14.06.12

**Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

**En cas d'inhalation**

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

**En cas de contact avec la peau**

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

**En cas de contact avec les yeux**

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.).

**En cas d'ingestion**

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Provoquer les vomissements si le patient est conscient, et appeler un médecin.

**5. Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Eau, Dioxyde de carbone, Mousse, Produits extincteurs en poudre

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux. Oxyde d'azote ( NOx )

**5.3. Conseils aux pompiers****Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié. Porter un vêtement de protection.

**6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant universel). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

**7. Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Stockage à l'abri de la lumière. Conserver les récipients à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

**8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**



Nom commercial: N,N Diethyl-M-Toluamid

Numéro de la matière: 270570

Version: 4 / CH

Replaces Version: 3 / CH

Date de révision: 22.12.10

Date d'impression: 14.06.12

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Protection respiratoire - Note

nécessaire

### Protection des mains

Gants étanches

### Protection des yeux

Lunettes de protection

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Etat</b>	liquide		
<b>Couleur</b>	incolore		
<b>Odeur</b>	faible		
<b>pH</b>			
Remarque	Non applicable		
<b>Point de fusion</b>			
Remarque	Non applicable		
<b>Point d'ébullition</b>			
Valeur	160		°C
<b>Point d'éclair</b>			
Valeur	140		°C
<b>Limites des explosibilité</b>			
Remarque	Non applicable		
<b>Pression de vapeur</b>			
Valeur	0.007		hPa
Température	20	°C	
<b>Densité</b>			
Valeur	0.996		g/cm <sup>3</sup>
Température	20	°C	
<b>Hydrosolubilité</b>			
Remarque	insoluble		
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>			
éthanol			
Remarque	soluble		
<b>Température d'inflammabilité</b>			
Valeur	460		°C

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Vapeurs/gaz toxiques

## 11. Informations toxicologiques



Nom commercial: N,N Diethyl-M-Toluamid

Numéro de la matière: 270570

Version: 4 / CH

Replaces Version: 3 / CH

Date de révision: 22.12.10

Date d'impression: 14.06.12

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

### Toxicité aiguë par voie orale

Espèces	rat		
CL 50		1950	mg/kg

### Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Espèces	lapin		
DL 50		3180	mg/kg

### corrosion cutanée/irritation cutanée;

évaluation irritant

### lésions oculaires graves/irritation oculaire;

évaluation irritant

### Autres données

Après avaler: haut-le-cœur, vomissement, aberration en coma.

## 12. Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Toxicité pour les poissons

Espèces	Pimephales promelas		
CL50		110	mg/l
Durée d'exposition		96	h

#### Toxicité pour les bactéries

CE50		0.54	mg/l
Durée d'exposition		5	min

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Biodégradabilité

Valeur		1	%
Durée de l'essai		28	d
évaluation		N'est pas dégradé facilement	

### 12.6. Autres effets néfastes

#### Information supplémentaire sur l'écologie

Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

#### Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

## 14. Informations relatives au transport

### Transport terrestre ADR/RID

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

### Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.



Nom commercial: N,N Diethyl-M-Toluamid

Numéro de la matière: 270570

Version: 4 / CH

Date de révision: 22.12.10

Replaces Version: 3 / CH

Date d'impression: 14.06.12

## Transport aérien

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

## 15. Informations réglementaires

## 16. Autres informations

### R-phrases listed in chapter 3

22	Nocif en cas d'ingestion.
36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### Hazard statements listed in chapter 3

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: \*\*\*  
Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.